

République centrafricaine (RCA)
Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)

Enquête sur la perception de la transhumance dans la préfecture de Bamingui-Bangoran | Avril 2023



L'outil de suivi de la transhumance (Transhumance Tracking Tool, TTT en anglais) en République Centrafricaine (RCA) est soutenu par le Centre de Soutien et de Crise.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION ET CONTEXTE	2
METHODOLOGIE	3
LIMITES	4
RESULTATS	4
1. <i>CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA TRANSHUMANCE DANS LA PREFECTURE DE BAMINGUI-BANGORAN.....</i>	<i>4</i>
2. <i>ACCES A DES SERVICES DE BASE</i>	<i>6</i>
3. <i>CONFLITS LIES A LA TRANSHUMANCE.....</i>	<i>7</i>
4. <i>DEPLACEMENTS INTERNES OCCASIONNES PAR LA TRANSHUMANCE.....</i>	<i>8</i>
5. <i>RISQUES DE PROTECTION AFFECTANT LES CATEGORIES LES PLUS VULNERABLES DE LA POPULATION.....</i>	<i>9</i>
6. <i>EFFETS INDUITS PAR LA TRANSHUMANCE SUR L'ECONOMIE ET SUR LA POPULATION.....</i>	<i>10</i>
7. <i>COHESION SOCIALE ET MECANISMES LOCAUX DE RESOLUTION DES CONFLITS.....</i>	<i>11</i>
CONCLUSION.....	12
ANNEXE.....	13

INTRODUCTION ET CONTEXTE

La transhumance est une pratique très répandue en Afrique y compris en République centrafricaine (RCA). Des éleveurs de diverses origines se déplacent régulièrement pour leur survie et celle de leurs troupeaux dans un contexte marqué par des défis incluant de manière non exhaustive les variations climatiques importantes, des tensions avec les communautés sédentaires et l'environnement sécuritaire délétaire. Dans le contexte centrafricain en particulier, la transhumance est marquée par des pics de tensions entre différents groupes d'éleveurs transhumants d'une part, entre groupes armés et éleveurs transhumants d'autre part et entre éleveurs transhumants et populations sédentaires au point de générer des déplacements internes à l'échelle nationale. Ces conflits sont liés au repli des groupes armés au niveau des axes, y compris sur les couloirs de transhumance, à la méconnaissance des couloirs de transhumance traditionnels par certains nouveaux transhumants, au manque de maîtrise des limites des zones agricoles situés à proximité des couloirs (balisage insuffisamment marqué) et enfin à l'insuffisance de points d'eau dédiés aux transhumants ou à leur bétail.

C'est dans ce contexte que l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), grâce aux financements du Centre de Crise et de Soutien (CCS) du ministère français des affaires étrangères, a redéployé son outil de suivi de la transhumance¹ dans la préfecture de Bamingui-Bangoran, dans le but de réaliser entre autres activités, une enquête sur la perception de la transhumance auprès des communautés affectées. Cette enquête, réalisée entre le 07 et le 16 décembre 2022 a pour objectif de mieux comprendre les caractéristiques de la transhumance dans la préfecture de Bamingui-Bangoran, les conflits qu'elle induit et les mécanismes existants pour prévenir ces conflits et favoriser la cohésion communautaire. De plus, à travers le déploiement de ce même outil, l'OIM a actualisé la cartographie des couloirs de transhumance dans la préfecture de la Bamingui-Bangoran, en y conduisant un exercice de cartographie participative et une collecte des coordonnées géographiques des localités situées le long des couloirs de transhumance. Ce rapport est destiné à informer la prise de décision des acteurs humanitaires et de développement impliqués dans la gestion de la transhumance en RCA pour une meilleure connaissance et prévention des conflits liés à la transhumance dans la préfecture de Bamingui-Bangoran.

Ce rapport propose dans un premier temps un aperçu des caractéristiques de la transhumance dans la préfecture de Bamingui Bangoran puis aborde les conflits opposant transhumants et populations locales, les risques de protection encourus par les catégories vulnérables de la population, les impacts de la transhumance sur les marchés et la population locale ainsi que les mécanismes mis en place pour la résolution des conflits et les pistes pour les renforcer.

¹ [DTM. Rapport sur les mouvements de transhumance le long des couloirs de Bamingui-Bangoran, Nana-Gribizi et Kabo. Février 2020.](#)

METHODOLOGIE

Cette évaluation a été menée dans 57 localités situées au niveau des couloirs de transhumance identifiés dans la préfecture de Bamingui-Bangoran. La Matrice de Suivi des Déplacements (*Displacement Tracking Matrix, DTM*) a mis en place une méthodologie participative pour mieux comprendre les caractéristiques de la transhumance et son impact sur la sécurité et la cohésion communautaire.

La méthodologie a été déclinée en trois phases :

- Un processus de cartographie participative : une cartographie des couloirs de transhumance dans la préfecture de Bamingui-Bangoran a été menée lors d'un atelier de cartographie participative à Ndélé du 16 au 17 Novembre 2022, impliquant des acteurs clés œuvrant dans la gestion de la transhumance. Cette cartographie a permis de répertorier les localités situées dans les couloirs de passage des transhumants, les localités où des conflits surviennent régulièrement entre les transhumants et la population locale, les cours d'eau utilisés par les transhumants et les services disponibles (parcs, aires de vaccination).
- Entretiens avec des informateurs clés : dans chacune des 57 localités couvertes lors de cette enquête, trois entretiens de groupe ont été réalisés auprès d'informateurs clés qui ont répondu à un questionnaire structuré.
 - Un premier entretien a été mené avec des représentants de la communauté locale (leaders communautaires, représentants d'associations, comités villageois et représentants de déplacés). Cet entretien a eu pour but de mieux comprendre les profils des transhumants, leurs origines et destinations, l'accès à des services de base, les impacts positifs et négatifs de la transhumance, les conflits induits par la transhumance et les mécanismes locaux de gestion des conflits existants.
 - Un deuxième entretien a été réalisé avec des groupes vulnérables de la population (femmes de la communauté hôte, déplacées, agricultrices, transhumantes, membres d'associations de jeunes et personnes âgées). Cet entretien a donné un aperçu des vulnérabilités et des risques de protection auxquels ces groupes sont exposés et qui sont induits par le passage d'éleveurs transhumants.
 - Enfin, s'est tenu un troisième entretien de groupe adressé à la communauté transhumante (propriétaires des troupeaux ou gestionnaires des troupeaux) afin de comprendre la perception des transhumants sur les relations avec la communauté locale, leurs difficultés, l'accès à des services de base et leurs besoins. Les entretiens avec les éleveurs transhumants ont été menés dans les 23 localités où ces derniers ont été identifiés parmi les 57 couvertes par l'évaluation. Les transhumants n'étaient pas présents dans la totalité des 57 localités au moment de l'enquête.

Tableau 1 - Récapitulatif de la couverture géographique et des entretiens avec les informateurs clés

Entretiens avec les informateurs clés	Nombre de localités où les entretiens ont été menés	Nombre d'informateurs clés interrogés
<i>Communauté locale</i>	57	622
<i>Catégories vulnérables (femmes, jeunes, personnes âgées)</i>	57	544
<i>Transhumants</i>	23	200

LIMITES

Le plus grand défi de l'évaluation a été de faire face à la détérioration de la situation sécuritaire dans les localités situées le long de la frontière avec le Tchad. En effet, la présence de groupes armés non étatiques et des enlèvements réguliers dans cette zone ont empêché l'accès à une vingtaine de localités et ont diminué ainsi la couverture géographique de l'enquête. De même, l'éloignement de certaines localités et l'absence de réseau téléphonique a impacté le suivi des activités sur le terrain et rallongé les délais de l'enquête. Par conséquent, la cartographie des couloirs de transhumance et la zone de couverture de l'enquête restent partielles au regard de l'accès humanitaire restreint dans une partie de la préfecture de Bamingui-Bangoran.

RESULTATS

Les résultats présentés dans ce rapport s'intéressent dans un premier temps aux caractéristiques générales de la transhumance dans la préfecture de Bamingui-Bangoran (taille du cheptel, origines, destinations et profils des transhumants). Dans un second temps, ce rapport donne un aperçu général des conflits opposants transhumants et populations locales, les déplacements induits par ces conflits, les impacts positifs et négatifs de la transhumance sur le marché et la population, les vulnérabilités et les mécanismes locaux mis en place pour la résolution des conflits et la cohésion communautaire.

1. CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA TRANSHUMANCE DANS LA PREFECTURE DE BAMINGUI-BANGORAN

La cartographie participative a permis de déterminer un couloir officiel de transhumance à partir du Tchad. Ce couloir traverse la préfecture de Bamingui-Bangoran, avec comme principal point d'entrée le village de Ngarba, et s'arrête à la localité d'Ayolo située au niveau de la frontière avec la Nana-Gribizi. Ce couloir officiel coexiste avec plus d'une vingtaine de couloirs non-officiels empruntés par les transhumants. La quasi-totalité des localités se trouvant le long de la frontière entre le Tchad et la préfecture de Bamingui-Bangoran constituent des points d'entrée de transhumants.

Deux périodes de transhumance sont à distinguer dont une période d'arrivée des transhumants principalement en provenance du Tchad, entre début octobre et fin janvier, correspondant à la période post-hivernale, ainsi qu'une période de remontée des transhumants pendant la saison sèche et la soudure, entre les mois de mars et de juin. La plupart des éleveurs transhumants dans cette zone sont originaires du Tchad. Ces derniers ont comme destination finale la République centrafricaine dans 96 pour cent des localités évaluées, plus particulièrement la sous-préfecture de Ndélé. En outre, le nombre d'éleveurs transhumants centrafricains a diminué au cours des cinq dernières années dans 76 pour cent des localités, tandis que le nombre d'éleveurs transhumants d'origine étrangère (principalement du Tchad) a augmenté dans 78 pour cent des localités.

Par ailleurs, les informateurs clés ont indiqué dans 67 pour cent des localités évaluées que des éleveurs centrafricains quittent les localités pour faire paître leur troupeau dans d'autres localités plus éloignées et y restent souvent plus de trois mois.

Le cheptel est constitué au total de 1 785 animaux dont 1 400 caprins (moutons, chèvres) et 385 bovins (bœufs) dans les 57 localités évaluées le long des couloirs de transhumance dans la préfecture de Bamingui-Bangoran.

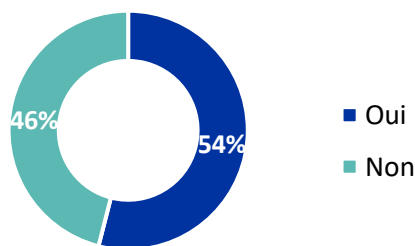
Carte 1 - Couloirs de transhumance dans la préfecture de Bamingui-Bangoran



Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

Parmi les transhumants interrogés, 41 pour cent sont propriétaires des troupeaux, tandis que 59 pour cent sont des bergers employés par des tiers pour assurer le pâturage des troupeaux. La majorité des transhumants se déplacent sans les autres membres de leur famille dans 54 pour cent des localités contre 46 pour cent où les bergers se déplacent avec des membres de leur famille. Il est à noter que les propriétaires de troupeaux ont plus tendance à se déplacer avec d'autres membres de leur famille contrairement aux bergers salariés dont la majorité se déplacent en solitaire.

Figure 1 - Pourcentage de localités dans lesquelles la majorité des éleveurs transhumants se déplacent sans les autres membres de leur famille

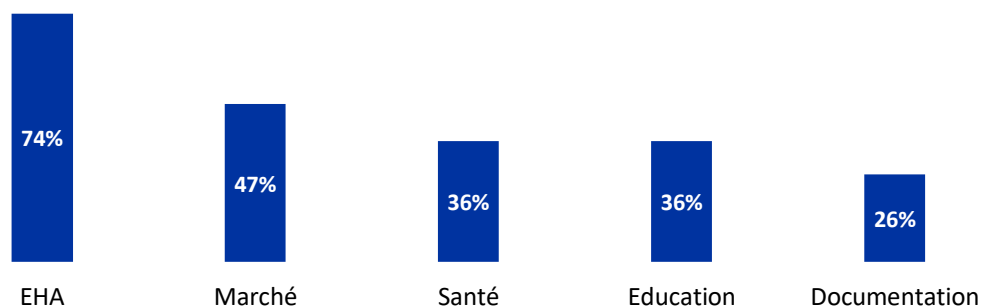


La présence d'une autorité chargée de réguler et de donner des orientations aux transhumants a été rapportée dans 42 pour cent des localités. L'autorité la plus citée est le chef de village. Concernant les services disponibles pour les transhumants, il existe des espaces (parcs) dédiés au bétail dans seulement 3 pour cent des localités évaluées. Les transhumants interrogés ont communiqué que leurs troupeaux sont exposés à des maladies. Les maladies les plus citées sont la péripneumonie contagieuse des bovidés (PPCB) dans la totalité des localités (100%), la peste des petits ruminants (PPR) (96%) et la diarrhée (83%).

2. ACCES A DES SERVICES DE BASE

Au niveau communautaire, la présence de transhumants est perçue comme impactant les services de base essentiels. Les services de base les plus impactés sont l'accès à l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement (EHA) dans 74 pour cent des localités, l'accès au marché (47%) et la santé (36%). Les sources d'approvisionnement en eau les plus utilisées par les éleveurs transhumants sont l'eau de surface (rivières, ruisseaux) dans 91 pour cent des localités et ces points d'eau sont situés à l'intérieur ou à l'extrémité des villages. Les informateurs clés ont rapporté que les conflits surviennent très fréquemment au niveau des sources d'approvisionnement d'eau dans 67 pour cent des localités et ceci est principalement dû à l'insuffisance des points d'eau et aux risques de pollution de l'eau par le passage de transhumants. Au-delà de l'eau, les autres services de base tels que les structures sanitaires sont globalement insuffisantes au sein des localités et la présence de transhumants pourrait augmenter la pression sur les structures sanitaires existantes.

Figure 2 - Services de base impactés par la présence de transhumants – par pourcentage de localités



Par ailleurs, le marché est positivement impacté par la présence de transhumants grâce aux possibilités d'échanges commerciaux de produits agricoles et de bétail. Pour autant, les informateurs clés ont aussi estimé que la présence de transhumants pourrait entraîner une hausse des prix dans les marchés avec l'augmentation de la demande. Concernant l'éducation, la présence de transhumants pourrait restreindre l'accès à l'école à cause de la crainte de la détérioration sécuritaire et des risques encourus par les enfants sur les chemins menant aux écoles.

Il ne semble pas y avoir d'inégalité d'accès aux services de base existants entre les transhumants et la communauté locale pour la plupart des services de base. D'après les entretiens effectués avec les éleveurs transhumants, tous les groupes de population (communauté locale, transhumants, déplacés internes, retournés) ont un égal accès aux services sanitaires dans 97 pour cent des localités, au marché dans la totalité des localités évaluées (100%) et à l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans 97 pour cent des localités.

3. CONFLITS LIES A LA TRANSHUMANCE

Les informateurs clés ont signalé l'existence de conflits éclatant lors du passage d'éleveurs transhumants dans 48 pour cent des localités évaluées. Au sein de ces localités, les conflits ont lieu au niveau des champs agricoles dans la totalité des localités évaluées (100%), au niveau des points d'eau (70%) et dans les aires de pâturage (49%). Les types de conflits les plus fréquents sont les agressions physiques (79%), le pillage et la destruction de champs (65%), les vols (notamment de bétail) (47%) et les meurtres et assassinats (30%). Au total, 358 incidents opposant éleveurs transhumants et communauté autochtone ont été répertoriés au cours de l'année 2022 (de janvier à décembre). Entre 20 et 60 conflits ont été cités dans chacune des localités de Diki (60), Delena (38), Miamere (30) et Tiri (23), suggérant que ces localités ont été les plus exposées à ces types d'incidents en 2022.

Figure 3 - Nombre de localités ayant connu des incidents lors du passage d'éleveurs transhumants

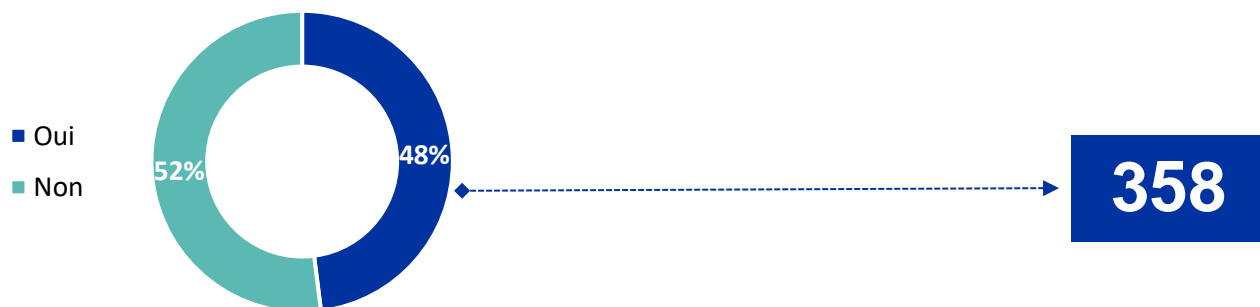


Tableau 2 : trois principaux lieux d'incidents les plus cités

Lieux d'incidents	% de localités
Champs agricoles	100%
Points d'eau	70%
Aires de pâturages	49%

Tableau 3 : trois principaux types de conflits liés à la transhumance les plus fréquents

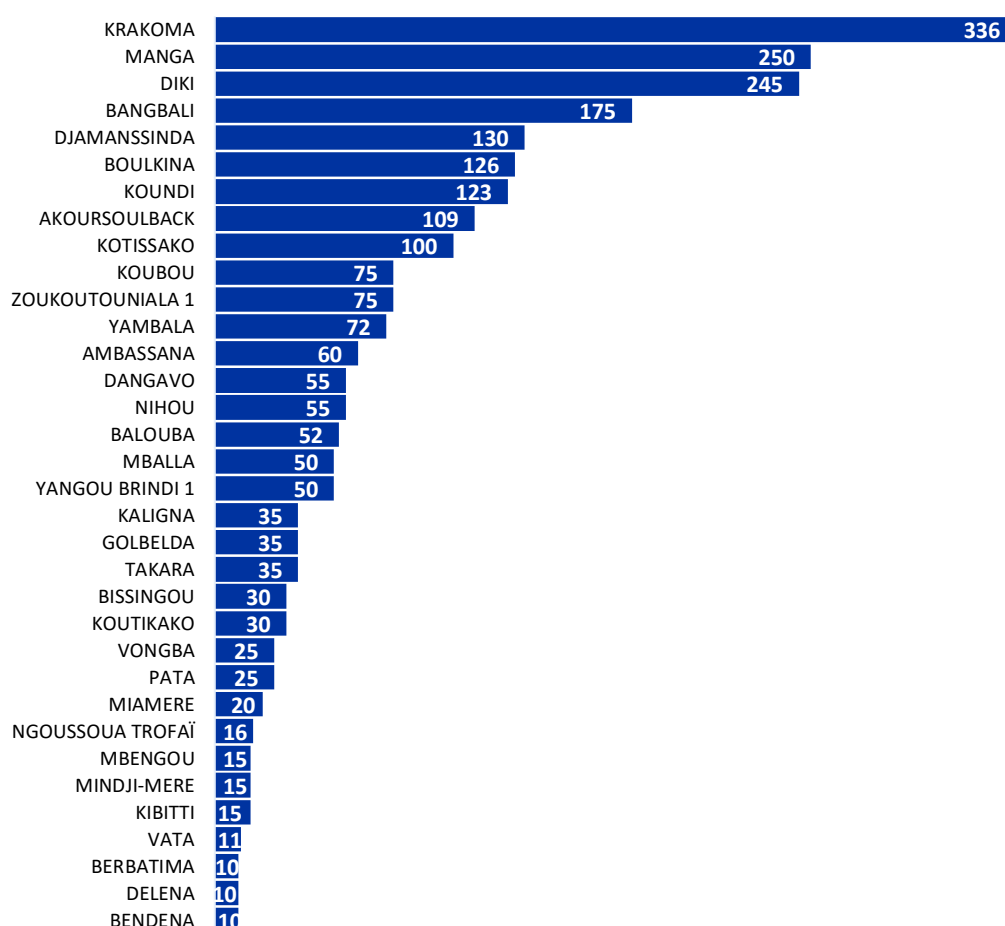
Types de conflits	% de localités
Agressions physiques	79%
Pillages et destruction de champs	65%
Vols	47%

Au sein des localités évaluées, les informateurs clés ont rapporté que les conflits sont très fréquents au niveau des points d'eau et l'occurrence des conflits s'explique par la compétition pour l'accès aux ressources en eau limitées, tant pour l'usage humain qu'animal (par le biais des transhumants), et par les risques de contamination ou de pollution de l'eau par les troupeaux. Par ailleurs, il a été indiqué dans 52 pour cent des localités les agriculteurs sont contraints de pratiquer l'agriculture dans des champs parfois très éloignés du village pour éviter le passage de troupeaux transhumants pouvant occasionner le pillage et la destruction de la production agricole.

4. DEPLACEMENTS INTERNES OCCASIONNES PAR LA TRANSHUMANCE

Les incidents liés à la transhumance constituent une cause importante de déplacements d'individus. Le cycle de suivi des déplacements de la DTM mené en décembre 2022² montre que près du quart des déplacements (20%) répertoriés dans la préfecture de Bamingui-Bangoran ont été suscités par des conflits entre agriculteurs et éleveurs sur les couloirs de transhumance. Ainsi, les informateurs clés ont indiqué que 60 pour cent des localités évaluées dans le cadre de cette enquête accueillent des personnes qui ont été forcées de se déplacer à la suite de conflits opposant transhumants et populations locales. Ces déplacés internes sont estimés à 2475 individus (540 ménages). Les localités de Krakoma, Manga, Diki, Bangbali, Djamanssinda, Boulkina, Koundi, Akoursoulback et Kotissako accueillent entre 100 et 300 déplacés chacune. Les déplacés proviennent d'une soixantaine de localités d'origine situées sur les couloirs de passage des transhumants dans la préfecture de Bamingui-Bangoran.

Figure 4 - Répartition des personnes déplacées internes à la suite de conflits opposant transhumants et populations locales au sein des localités évaluées dans la préfecture de Bamingui-Bangoran



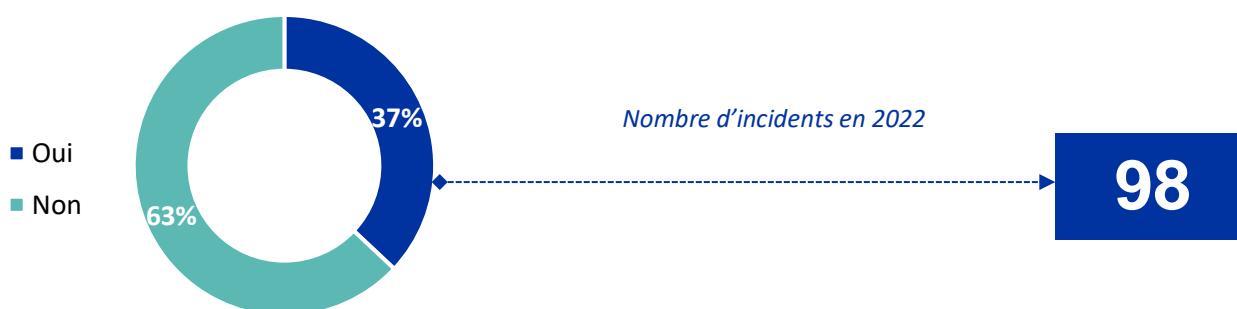
De même, des personnes originaires des localités évaluées se sont également déplacées dans d'autres zones à la suite de conflits opposant transhumants et populations locales. A l'image de la population hôte, les déplacés internes installés au niveau des couloirs de passage de transhumants vivent dans une situation de vulnérabilité préoccupante avec un accès limité à la nourriture, aux articles non-alimentaires et aux services de base.

² DTM. [Rapport de suivi des déplacements. Round 17. République centrafricaine](#). Décembre 2022

5. RISQUES DE PROTECTION AFFECTANT LES CATEGORIES LES PLUS VULNERABLES DE LA POPULATION

Les catégories les plus vulnérables (femmes et enfants) sont également impactées par les tensions liées à la transhumance. Des incidents affectant les femmes et les enfants ont été signalés dans 37 pour cent des localités évaluées. Au sein de ces localités, 98 incidents liés à la transhumance et impactant directement des femmes et des enfants ont été indiqués au cours de l'année 2022 par les informateurs clés constitués essentiellement de femmes. Les localités dans lesquelles au moins dix incidents affectant ces catégories les plus vulnérables ont été répertoriées sont respectivement Koundi (17), Yangou Brindi (10), Vata (10) et Kibiti (10).

Figure 5 - Pourcentage de localités où des incidents liés à la transhumance ont impacté directement des catégories vulnérables (femmes et enfants) ont été signalés



Les informateurs clés ont indiqué que les risques de protection auxquels les femmes sont les plus exposées au niveau des couloirs de passage de transhumants sont respectivement les violences basées sur le genre (VBG) (56%), les vols (44%) et les pillages de champs (26%). En effet, les femmes pratiquant l'agriculture sont également affectées par les destructions occasionnelles des cultures par les troupeaux. En outre, les risques de protection liés au passage de transhumants auxquels les enfants sont les plus exposés sont les violences basées sur le genre (VBG) affectant plus particulièrement les enfants et adolescentes mineures (43%), les menaces et intimidations (39%) et les risques d'enlèvements (35%).

Tableau 4 - Trois principaux risques de protection affectant le plus les femmes sur les couloirs de transhumance

Risques de protection affectant le plus les femmes	Pourcentage de localités
Violences basées sur le genre	56%
Vols	44%
Pillages	26%

Tableau 5 : Trois principaux risques de protection affectant le plus les enfants sur les couloirs de transhumance

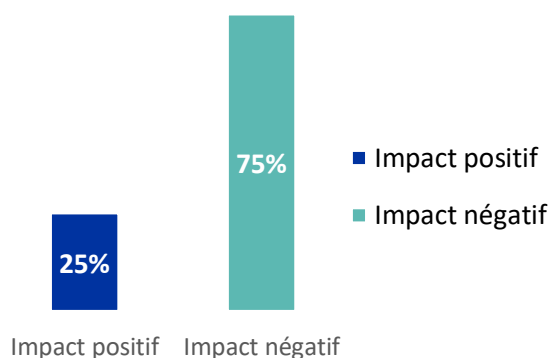
Risques de protection affectant le plus les enfants	Pourcentage de localités
Violences basées sur le genre	43%
Menaces et intimidations	39%
Risques d'enlèvements	35%

6. EFFETS INDUITS PAR LA TRANSHUMANCE SUR L'ÉCONOMIE ET SUR LA POPULATION

D'après les informateurs clés, la présence de transhumants a une influence sur la vie quotidienne des personnes dans la quasi-totalité des localités évaluées (95%). Toutefois, l'impact global de la transhumance est perçu comme plutôt négatif dans 88 pour cent des localités évaluées. Les catégories de la population les plus impactées par le passage des transhumants sont les femmes dans 78 pour cent des localités évaluées, les jeunes (74%), les agriculteurs (59%) et les enfants (50%). Les jeunes sont les plus exposés au passage de transhumants car ils sont souvent chargés d'effectuer les travaux champêtres. En outre, les femmes et les enfants sont impactés d'une part car ces catégories sont chargées des travaux domestiques nécessitant l'accès aux sources d'approvisionnement en eau utilisées aussi par les transhumants et parfois théâtre de tensions et conflits. D'autre part, les femmes et les enfants s'occupent généralement de la commercialisation des produits agricoles. Ces activités peuvent être contraintes par la destruction occasionnelle de la production agricole après le passage des troupeaux.

Sur le plan économique, l'impact de la transhumance est perçu comme globalement positif dans 25 pour cent des localités pour plutôt négatif dans 75 pour cent. L'impact positif le plus cité est la création d'opportunités d'échanges économiques dans les marchés (vente de produits agricoles et de l'élevage) et la disponibilité des protéines animales et du cheptel de rechange provenant de races importées. Les éleveurs transhumants constituent une clientèle prisée du fait de leur pouvoir d'achat important. À l'opposé, les impacts négatifs les plus cités sont le pillage de produits agricoles (76%) et l'insécurité (19%). En effet, le pillage des champs par les troupeaux contribue à réduire le rendement agricole et les moyens de subsistance des ménages ayant comme principale source de revenus la vente de produits agricoles.

Figure 6 - Perception de l'impact de la transhumance sur l'économie locale – par pourcentage de localités

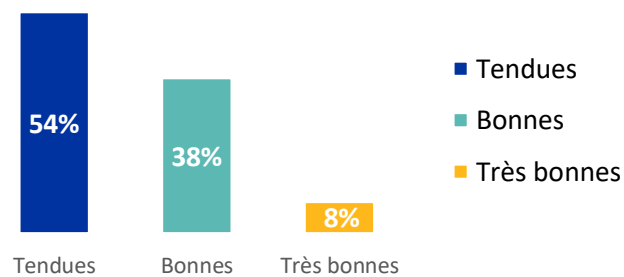


En ce qui concerne les impacts spécifiques sur les femmes, les effets de la présence de transhumants les plus cités par les femmes sont les violences basées sur le genre dans 56 pour cent des localités, l'insécurité (31%) et les menaces (9%). En effet, les femmes sont particulièrement exposées à des risques de VBG au niveau des points d'eau ou pendant les conflits violents pouvant opposer des transhumants à des membres de la communauté (agriculteurs, jeunes). Chez les enfants, les impacts de la transhumance les plus cités sont le sentiment de peur (52%) et un accès à l'école plus restreint (39%). Ainsi, une détérioration générale de la situation sécuritaire liée aux tensions entre agriculteurs et éleveurs peut impacter l'accès à l'école car les enfants peuvent être exposés à des risques sécuritaires sur les chemins de l'école.

7. COHESION SOCIALE ET MECANISMES LOCAUX DE RESOLUTION DES CONFLITS

D'après les informations fournies par les éleveurs transhumants, les relations entre les transhumants et la communauté sont perçues comme tendues dans plus de la moitié des localités évaluées (54%), plutôt bonnes dans 38 pour cent des localités et très bonnes dans 8 pour cent. Cette perception de tensions avec la communauté locale dans la majorité des localités s'explique par les conflits pouvant opposer les transhumants et la communauté locale au niveau des sources d'approvisionnement en eau et la destruction des récoltes déclenchant régulièrement des tensions avec les agriculteurs.

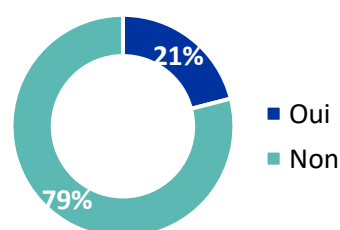
Figure 7 – Perception des relations entre les éleveurs transhumants et la population hôte



L'existence de mécanismes de résolution des conflits a été signalée dans 76 pour cent des localités en cas de tensions impliquant des transhumants et d'autres membres de la communauté autochtone. Les mécanismes traditionnels sont privilégiés par comparaison aux mécanismes légaux ou juridiques. Les principaux mécanismes sollicités pour résoudre les tensions sont par ordre d'importance les chefs traditionnels dans la quasi-totalité des localités évaluées (97%) et les comités villageois de résolution des conflits (64%). De même, les groupes les plus vulnérables de la population tels que les femmes et les jeunes se réfèrent aux chefs traditionnels et aux leaders communautaires en cas de problèmes de protection impliquant des transhumants.

Toutefois, l'implication et la participation des transhumants dans ces mécanismes locaux de médiation et de résolution des conflits semble insuffisante. Les groupes de transhumants ont indiqué participer de manière active à la résolution des conflits dans moins du quart des localités évaluées (21%). Toujours selon ces derniers, ils ne sont pas d'accord avec les décisions prises par les comités villageois de résolution des conflits dans la majorité des localités évaluées (75%). Les principales raisons citées sont le manque d'implication des transhumants dans la prise de décision au niveau communautaire ainsi que des décisions qui ne favorisent pas les intérêts de la population transhumante.

Figure 8 – Pourcentage de localités dans lesquelles la communauté transhumante participe de manière active et représentative aux comités de résolution des conflits



CONCLUSION

Globalement, l'évaluation réalisée dans les 57 localités situées le long des couloirs de transhumance dans la préfecture de Bamingui-Bangoran montre que la transhumance revêt un double aspect positif mais aussi négatif à l'échelle communautaire. La plupart des transhumants fréquentant la préfecture de Bamingui-Bangoran pendant la période de descente de la transhumance entre les mois d'octobre et de janvier sont originaires du Tchad et ont comme destination finale des localités situées dans la sous-préfecture de Ndélé. Sur le plan économique, la présence de transhumants redynamise les échanges commerciaux dans les marchés pour le commerce de produits agricoles et de bétail mais peut également occasionner une hausse des prix du fait de l'augmentation de la demande de produits agricoles et/ou de bétail dans les marchés.

En outre, les conflits éclatant pendant le passage d'éleveurs transhumants peuvent contribuer à la détérioration de la situation sécuritaire déjà volatile avec la présence continue des groupes armés et la poursuite des opérations militaires dans la préfecture de Bamingui-Bangoran. En effet, 358 incidents entre transhumants et populations locales ont été répertoriés au cours de l'année 2022 par les informateurs clés et ces incidents ont entraîné le déplacement de populations ; les localités évaluées accueillent 540 ménages déplacés internes à cause de conflits liés à la transhumance. Les conflits sont généralement suscités par la compétition pour l'accès aux sources d'approvisionnement en eau et la destruction de produits agricoles par les troupeaux. Ces incidents sont favorisés par l'insuffisance de la délimitation des espaces agricoles, le manque d'aménagement de points d'eau destinés à l'usage de transhumants et la méconnaissance des limites entre les couloirs de transhumance et les espaces agricoles.

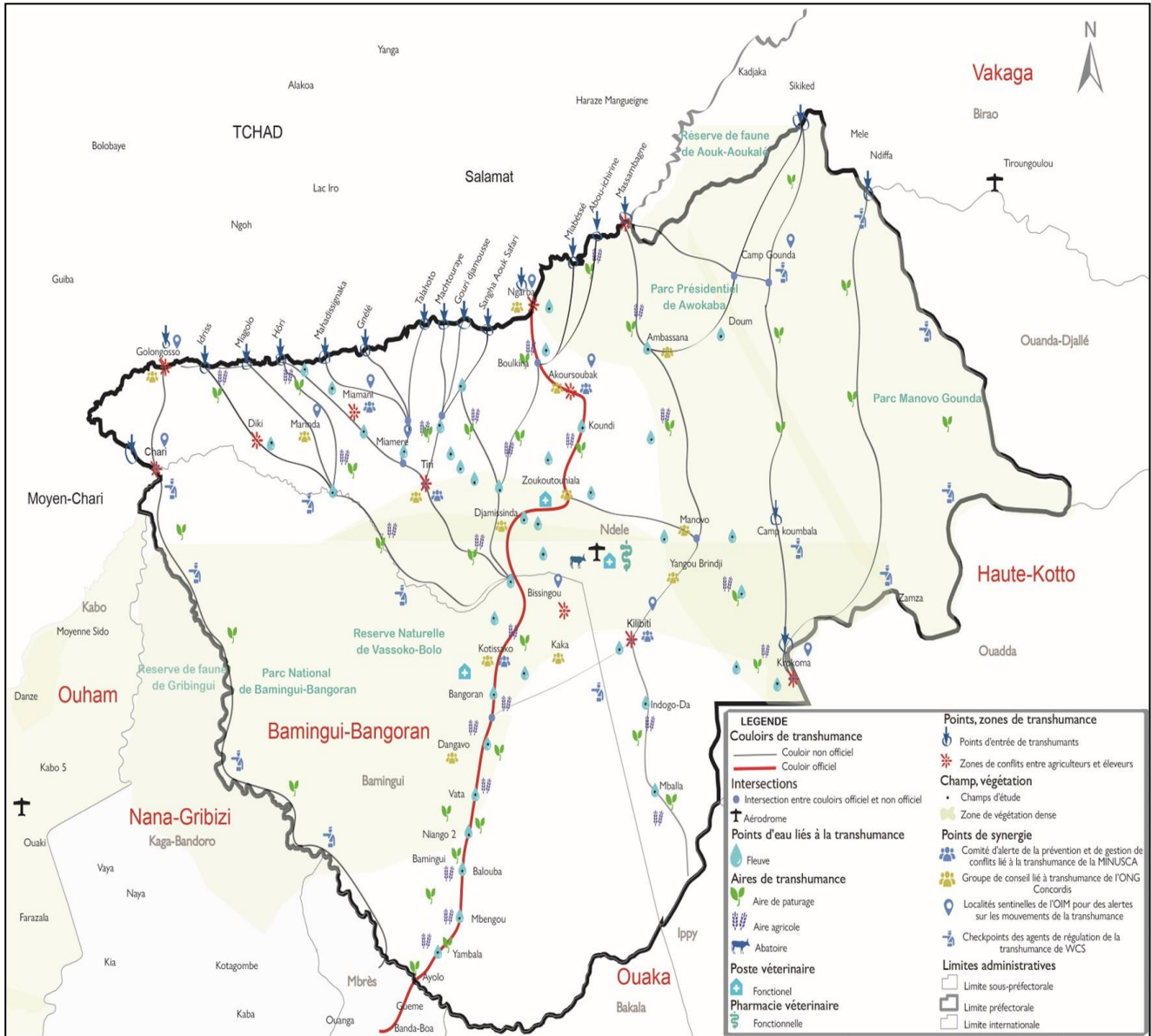
Ces conflits ont des impacts sur les catégories les plus vulnérables de la population telles que les femmes et les enfants qui sont souvent exposés à des risques de protection incluant les violences basées sur le genre, les agressions et la peur des enfants qui peut dissuader l'accès à l'école à cause des risques encourus sur les chemins menant aux écoles.

Les mécanismes traditionnels sont privilégiés pour la résolution des contentieux par comparaison aux mécanismes légaux ou juridiques. En effet, les chefs de villages et comités villageois sont sollicités en cas de conflits impliquant des éleveurs transhumants. Cependant, l'implication des transhumants dans la prise de décision et dans les comités de médiation et de résolution des conflits semble globalement insuffisante.

Fort de tous ces constats, il ressort que le processus de transhumance pourrait être facilité par l'aménagement de points d'eau dédiés à la transhumance et le renforcement des mécanismes de sécurité et de gestion des points d'eau. En effet, l'étude a montré que les points d'eau sont un lieu propice aux conflits (du fait de leur position mais aussi de la concurrence d'accès par les communautés transhumantes et non-transhumantes). Pour les champs, il serait avisé de renforcer la délimitation des couloirs de transhumance et des espaces agricoles pour limiter les risques de tensions entre agriculteurs et éleveurs. De plus, un renforcement de la sensibilisation et de la participation des transhumants dans les mécanismes locaux de gestion des conflits contribuerait à réduire les risques d'aggravation des tensions liées à la transhumance.

ANNEXE

Cartographie de la transhumance dans la préfecture de Bamingui-Bangoran



Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.